REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement obligatoire
Service suivi de l'élève

Orientation scolaire

Correspondance des systèmes scolaires publics genevois (HarmoS) et français

Compte tenu de la différence de dates de référence entre les systèmes scolaires suisse et français, il faut porter une attention particulière au mois de naissance de l'élève, ce qui a une incidence sur son parcours scolaire antérieur et sur son orientation scolaire dans le système genevois. :

- Système suisse (HarmoS) : du 1er août au 31 juillet
- Système français : du 1er janvier au 31 décembre

Table de correspondance école genevoise – école française

Age d'entrée	Système public genevois (HarmoS : date de référence au 31 juillet introduite à la rentrée 2011)		système français (date de référence au 31 décembre)	
4 ans	1P	*école primaire*	MS (moyenne section)	*école primaire*
5 ans	2P		GS (grande section)	
6 ans	3P		CP	
7 ans	4P		CE1	
8 ans	5P		CE2	
9 ans	6P		CM1	
10 ans	7P		CM2	
11 ans	8P		6ème	*Collège*
12 ans	9CO	*Cycle d'Orientation*	5ème	
13 ans	10CO		4ème	
14 ans	11CO		3ème	

SSE - Décembre 2018